

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2009 (notifiée à la Commune le 19 juillet 2010)	PCDR classique	Création d'une maison rurale à Blaton (projet n°41)		

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?		Oui
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué¹ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Location de la salle	Montant annuel	2240,00€
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type Électricité	Montant annuel	1772,80€
	Type Chauffage	Montant annuel	2126,78€
	Type Eau	Montant annuel	448,06€

¹ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices ² = recettes moins charges	Montant annuel	-2 107,64€
Réaffectation des bénéfices		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien³	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	En 2023, la Maison rurale a accueilli 4 concerts (classique, jeune public, chorus united, berni en choeur), 11 ciné-projections, 1 pièce de théâtre, 1 spectacle patoisant, 1 spectacle de magie, 1 salon B to B, la remise des CEB, les jubilaires, 2 PC sécurité et secours, l'événement d'Halloween, 5 réunions, 2 marches. Soit un total de 3 114 personnes.
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Prix pratiqués très démocratiques (2€ le ciné, 8€ le concert, gratuit pour les enfants ou moins de 16 ans sur certaines activités) Promotion auprès du CPAS pour leurs bénéficiaires. Ces événements permettent de faire connaître l'équipement et la commune aux visiteurs et aux touristes.

² En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

³ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi



--	--

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ⁴	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ⁵
2017	2017	28/03/2023	21/12/2021
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ⁶	15 mars 2023 8 juin 2023 21 septembre 2023 24 octobre 2023	Nombre de présents	10 présents et 4 excusés 18 présents et 5 excusés 14 présents et 2 excusés 10 présents et 7 excusés et 14 représentants d'associations
Réflexion sur l'opération de développement rural			

⁴ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

⁵ Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

⁶ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Réunions de la CLDR :

La CLDR s'est réunie quatre fois en 2023.

La première réunion du 15 mars était consacrée principalement au rapport annuel 2022, à l'état d'avancement et la programmation des projets.

Lors de la seconde réunion du 8 juin, la nouvelle CLDR a été installée. Après une présentation des membres, un rappel sur l'ODR et le 2^{ème} PCDR a été fait (le site <https://www.developpementruralbernissart.info/> a notamment été présenté). L'état d'avancement des projets en cours était également à l'ordre du jour.

La troisième réunion a eu lieu le 21 septembre avait pour objet une réflexion sur les projets de Maison multiservices et de mobilité douce.

La réunion du 24 octobre était élargie aux associations de l'entité car elle concernait la présentation de l'avant-projet de « Rénovation et valorisation de l'espace Kamara à Bernissart en maison de village et logements »

Projets hors convention DR :

Groupe de Travail « Crêtes à cayaux » (projet du 1^{er} PCDR) :

Les membres du GT se sont réunis à 9 reprises afin de travailler sur le contenu des 4 panneaux didactiques, complémentaires du circuit des « Crêtes à cayaux », que la commune a décidé de financer sur fonds propres (suite aux exigences de l'AWaP formulée lors de la demande de subsides PPPW, menant à une augmentation conséquente des prix).

Enfin, des contacts avaient été pris avec l'AWaP (Centre de la Paix-Dieu et Pôle de la Pierre) afin d'organiser un chantier-formation sur la construction en pierre sèche à Blaton, mais celui-ci n'a pas pu être organisé à Blaton comme prévu fin avril 2023.

Patrimoine bâti :

- Perche couverte (*Projet du 1^{er} PCDR*) : le bâtiment rénové grâce aux subsides d’Infrasports a été inauguré par la commune les 10 et 11 février. Plusieurs réunions ont été organisées avec les sociétés de tir à l’arc à la verticale de la région pour préparer l’inauguration (les 13 et 31 janvier), le premier tir organisé le 4 mars, ainsi que pour les interventions à réaliser afin de rendre l’outil professionnel (20 décembre). En outre, la commune y a organisé des activités pour les Journées du Patrimoine (10 septembre). Une réunion a également été organisée (23 août) avec les services communaux afin de proposer un calendrier d’activités.
- Moulin de Blaton (*Fiche n°30 : « Mettre en vie le Moulin de Blaton*) : les travaux d’étude du projet par les étudiants de diverses disciplines (mécanique, architecture, électricité, économie) de l’Université de Mons ont fait l’objet d’une présentation le 1^{er} octobre. Ceux-ci se sont poursuivis pour l’année académique 2022-2023.

Patrimoine naturel :

- Eco-pâturage (*Fiche n°36 : « Créer une structure d'éco-pâturage pour l'entretien des espaces verts communaux »*) : les tests d’éco-pâturage se poursuivent sur le site communal de l’ancien charbonnage d’Harchies et montrent des résultats positifs. En plus des deux moutons Soays, deux chèvres de Fossés ont été prêtées par les services de la Province de Hainaut afin de limiter la prolifération des ligneux.
- Mares du Rivage (*Fiche n°34 « S’engager dans une cogestion différenciée des espaces verts »*) : la gestion de ce site se poursuit avec les différents partenaires (Commune de Bernissart, le DNF, le PNPE, le CPAS, le Contrat de Rivière Haine, ...). Neuf moutons de Soay et deux ânes ont été mis à disposition par la Province de Hainaut afin d’en assurer l’entretien. Grâce aux subsides BiodiverCité, le reprofilage des mares a pu être réalisé à l’automne.

Budget participatif communal (*Fiche n°2 : Mettre en place un budget participatif*) :

La commune a lancé un appel à projets auprès des citoyens en 2022 et deux projets ont été concrétisés et inaugurés en avril : il s’agit de la plantation du verger d’arbres fruitiers hautes tiges et la création d’un espace didactique dédié aux abeilles. Ceux-ci ont été réalisés conjointement sur un terrain communal au Chemin de la Nature à Harchies.



	<p>Un deuxième appel pour le budget participatif a été initié fin 2023 : les projets qui seront sélectionnés devront être réalisés avant la fin 2024.</p> <p><u>Verdissement de l'assiette de l'ancien canal de Blaton (<i>Fiche n°35 : Créer et accompagner des vergers et des jardins partagés</i>) :</u></p> <p>Dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité 2022 et 2023, l'assiette de l'ancien canal de Blaton pour laquelle une consultation citoyenne a été menée (les 25 mai et 3 octobre) a été retenue pour la création d'un verger d'arbres fruitiers hautes tiges, de haies et prés fleuris. Les travaux sont prévus début 2024.</p> <p><u>Comité de gestion de la Grande Bruyère de Blaton (<i>Fiche n°33 : Protéger et développer les sites naturels sensibles</i>) :</u></p> <p>Deux réunions ont eu lieu le 9 mai (sur site) et le 24 novembre (au Parc naturel des Plaines de l'Escaut) pour le suivi de la gestion du site. Les travaux d'aménagement se sont poursuivis ; ils ont été réalisés par le DNF. D'autre part, la gestion du site continue grâce aux interventions régulières sur les ligneux envahissants réalisées par les équipes du PNPE et du DNF.</p>
--	--

Propositions de projets à entreprendre

Numéro fiche-projet	30
Intitulé du projet	Mettre en vie le moulin de Blaton
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	2024





Fondation Rurale
de Wallonie

Wallonie picarde

Wallonie picarde

Bernissart – Opération de Développement rural

Compte rendu de la réunion de CLDR du mercredi 15 mars 2023 – 19h

Perche couverte d'Harchies

Présents :

CLDR :

M^{mes} Florence Jouve, Marina Kelidis, Chantal Papart, Maud Wattiez.

M^s Michel Dorsimont, Guy Fauville, Armand Feraille, Hadef Nescedine, André Host, Antoine Van Cranenbroeck.

Invité :

M Reinold Leplat – Directeur du Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

Commune :

M^{me} Lucile Savignat – relai communal.

Fondation rurale de Wallonie – Equipe Wallonie picarde :

Mme Nathalie Squerens – Agent de Développement.

M Eric Evrard – Agent de Développement.

Excusés :

CLDR :

M^{mes} Clotilde Failly, Rosemay Wacheul.

M^s Jacques Dubois, Thierry Dupont.

1. Approbation du compte rendu du 19/05/2022

Le compte rendu est approuvé sans remarque.



Fondation Rurale de Wallonie
Centre d'Entreprise IDETA
Rue Henri Lemaire, 1
B - 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

Tél: (0)69 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be - www.frw.be

2. Point sur l'état d'avancement des projets du PCDR

Aménagement du Kamara en maison de village et logements.

Le projet a été négocié avec le SPW en juin. La convention faisabilité a été signée le 19/12/2022 par la ministre Tellier et notifiée le 16 janvier 2023.

La prochaine étape sera la désignation d'un auteur de projet pour travailler sur l'avant-projet. Celui-ci sera soumis à la CLDR et aux occupants potentiels pour confirmer que le programme d'aménagement correspond bien à leurs attentes.

Rénovation de la perche couverte d'Harchies.

Ce projet du précédent PCDR a été financé par Infrasports et inauguré les 10 et 11 février 2023.

Un premier tir y a été organisé par les sociétés de tir à l'arc vertical le 4 mars.

Lucile Savignat signale que vu le sujet (jeunesse et patrimoine), la perche a été proposée pour les journées du patrimoine 2023 ; Eric Evrard signale avoir identifié des structures susceptibles de proposer des démonstrations de jeux anciens populaires de bistrot. Une balade sur les différentes facettes de l'histoire d'Harchies, dont la perche, est en finalisation ; il est proposé à la CLDR de faire le parcours au bon temps, ce qui est accepté.

Crêtes à Cayaux

Depuis la reconnaissance du savoir-faire pierre sèche comme patrimoine culturel et immatériel par la Fédération Wallonie Bruxelles en 2021, les membres du GT Crêtes à cayaux ont été mis à contribution pour un dossier d'extension de la reconnaissance UNESCO. Celui-ci est coordonné par la FWB avec l'aide de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) et des partenaires actifs dans la pierre sèche. Il concerne la Belgique, l'Irlande, le Luxembourg, Andorre et l'Autriche.

Une demande de financement de panneaux didactiques avait également été soumise dans le cadre du budget participatif communal afin de compléter le circuit des Crêtes à cayaux. La commune a finalement conseillé de faire appel aux subsides du petit patrimoine populaire wallon (AWaP) et a rentré une demande qui a été acceptée en février 2023 avec quelques remarques. Le GT travaille actuellement au contenu et à la mise en forme des panneaux.

Concernant les chantiers-formations, des contacts ont été pris avec l'AWaP pour en organiser à Blaton afin d'élargir le public touché. Une visite avec une responsable des formations au Centre de la Paix Dieu et un formateur professionnel a eu lieu, mais le site proposé pour la restauration d'un mur à la rue de la Montagne ne convenait pas suite à la volonté du propriétaire de le modifier en partie. Cette session de formation est fixée du 24 au 28 avril 2023 et aura lieu au Pôle de la Pierre à Soignies (informations sur : <https://agencewallonnedupatrimoine.be/former-3/>). Une autre proposition pourrait être faite plus tard sur Blaton.

Pâturage de parcelles communales – opérations test.

Site du charbonnage d'Harchies : 2 moutons Soay gèrent la végétation herbeuse ; ils sont depuis peu « épaulés » par des chèvres des fossés pour quelques mois afin d'éliminer les repousses de ligneux. Cette phase de test semble concluante.

Site des Mares du Rivage

Plusieurs gestions ont été menées avec le Contrat de Rivière Haine (CRH) et l'école des Frères de Tournai.

La clôture financée par Elia (mise en place par Ecofirst) est entretenue par le PNPE ; 7 moutons Soay prêtés par la Province de Hainaut (et encadrés par le CPAS) y ont pâturet cet été ; ils y reviendront en juin car cette zone est en Natura 2000. Le travail des moutons sera complété par 2 ânes mis à disposition aussi par la Province de Hainaut (pour gérer les ligneux).

Les mares seront reprofilées cet automne via une subvention BiodiverCité et sur conseils scientifiques du DEMNA, DNF, CRH.

Budget participatif

Le verger citoyen a été planté cet hiver avec l'aide du PNPE et des bénévoles ; à noter que les enfants de la cité du Préau toute proche y ont aussi participé dans le cadre des activités du mercredi de la Maison du Préau.

L'inauguration est prévue le vendredi 21 avril à 18h : les membres de la CLDR y seront conviés. Une table de pique-nique et des ruchers doivent encore y être installés.



Maud Wattiez signale que, dans le cadre de BiodiverCité, un projet de verger est également à l'étude pour l'ancienne assiette du canal de Blaton ; la démarche sera la même que pour les autres quartiers : à savoir une consultation des riverains via le PCS (avril-mai 2023), un schéma de plantation coconstruit avec le PNPE et une plantation participative.

Un participant regrette qu'une majorité des arbustes de la résidence des Groseilliers aient péri. Cela s'explique par une météo particulièrement défavorable (sécheresse) et par un manque d'arrosage qui aurait dû être réalisé dans les premiers temps.

L'équipe FRW/PCS repassera pour relancer le projet et identifier un riverain référent qui pourrait faire le relai vers la commune en cas de souci.

En parallèle Maud Wattiez signale que la communication au public sur le fait que les fruits sont à sa disposition est à l'étude. Plusieurs membres signalent que le fait que les fruitières soient des hautes tiges rend difficile la cueillette. Des actions avec le bon matériel seraient aussi à envisager. Lucile Savignat signale que l'ADL a déposé un projet de récolte partagée dans le cadre de la nouvelle édition du GAL des Plaines de l'Escaut.

GT mobilité douce

Pour rappel, l'inventaire des sentiers a été cartographié avec le GT en 2019.

La suite sera la mise au point avec l'aide de la FRW d'un outil de gestion informatisé des tronçons pour faciliter le travail du service des travaux. Il sera établi sur base du relevé actualisé de l'Atlas provincial. De son côté et à l'échelle de son territoire, le GAL des Plaines de l'Escaut termine son réseau de mobilité utilitaire inter-villages et inter-communes, et les forces vives locales dont les CLDR ont été invitées à le compléter/valider via la carte en ligne.

Reinold Leplat demande un exercice à la CLDR : 6 points-relais de mobilités ont été identifiés sur l'entité de Bernissart, et le parc naturel souhaite les analyser avec les citoyens afin de déterminer les améliorations/équipements qui seraient nécessaires (ex : quai d'Harchies, gare de Blaton, ...). Les membres intéressés se répartissent le travail qui sera fait sur base de fiches à compléter.

Les citoyens sont également invités à participer à une visite de terrain à vélo : elle aura lieu à Pommeroeul le samedi 6 mai de 10h à 12h (Inscriptions sur : <https://www.billetweb.fr/pro/pnpe> ou en téléphonant au 069/77 98 10).

Un participant insiste sur la nécessité d'aborder aussi les points noirs en termes de conflits des usagers faibles et motorisés sur voiries ; le réseau de mobilité active pourrait être progressivement enrichi de ces observations pour ensuite envisager des interventions groupées cohérentes (ex : box à vélos). Les volontaires se proposent et peuvent également pointer les ruptures horaires entre la SNCB et les TEC (non synchronisation).

Aménagement de la gare de Blaton

La commune a répondu à l'appel à projets Tiers lieux ruraux mais ce projet n'a pas été retenu ; le projet déjà bien complété pourrait être introduit auprès du DR pour y créer une maison multiservices.

Rénovation du moulin de Blaton

Le projet interdisciplinaire au sein de l'UMons a été présenté en octobre 2022 ; il se prolonge cette année académique afin de peaufiner les travaux de conception de l'aéro-générateur ; parallèlement un business plan devrait être établi pour cerner les contours de l'activité économique de la minoterie.

3. Rapport annuel 2022 et choix des prochaines conventions en Développement rural

Réunions de la CLDR en 2022

Celle-ci s'est réunie à 3 reprises pour y aborder les points suivants

➤ 8 et 17 février:

- Approbation du compte rendu de la réunion de CLDR du 24 juin 2021 (ci-joint) ;
- Mobilité douce: présentation du projet mené par le GAL des Plaines de l'Escaut ;
- Rapport annuel 2021 et choix des prochaines conventions en Développement rural ;
- Rénovation de l'espace Kamara : activation des 2 conventions (Maison de village et Logements) ;
- Budget participatif : modalités et échéances;



- Divers.
 - 17 février (même ordre du jour)
- 19 mai:
- Réunion conjointe avec la CCATM pour le projet Mobilité douce du GAL des Plaines de l'Escaut

Fin 2022, le renouvellement de la composition de la CLDR a été enclenché et il en résulte les mouvements suivants : 9 anciens membres ont décidé de continuer leur mandat, 12 nouveaux citoyens ont proposé leur candidature.

La suite sera la validation par le conseil communal de la nouvelle composition citoyenne et politique, cette dernière pouvant y être représentée pour maximum un quart.

Choix des prochaines conventions à activer dans le cadre des subventions au Développement Rural :

L'ordre du rapport 2021 était le suivant :

- 2022 : activation des 2 fiches portant sur le Kamara (maison de village et logements) ; obtenue via la convention faisabilité
- 2023 : rénovation du moulin de Blaton
- 2024 : aménagement de la place croix d'Harchies

Pour la programmation 2023/2024/2025, la CLDR remet l'avis suivant :

Sachant que la commune a obtenu un subside PIC / PIMACI pour la rue de Stambruges et que la place Croix y serait intégrée, vu les avancées en termes de définition des options d'occupations et d'aménagements pour la gare de Blaton lors du dossier Tiers Lieux ruraux, que l'étude interdisciplinaire de l'UMons et en cours et devrait se prolonger sur un troisième cursus, le séquençage suivant est proposé :

- 2023 : aménagement de la gare de Blaton en maison multiservices
- 2024 : aménagement de la place Croix d'Harchies en espace de convivialité
- 2025 : aménagement du moulin de Blaton

4. Divers

- La brochure de synthèse de la Charte paysagère du PNPE est distribuée en séance. Pour rappel, la charte avait fait l'objet d'un travail avec les CLDR et CCATM.
- Reinold Leplat distribue également le calendrier 2023 des activités prévues sur le territoire du parc naturel.

Le Secrétaire,

La Présidente

Fondation Rurale de Wallonie

Maud Wattiez,
Echевine du Développement rural.





Fondation Rurale
de Wallonie

Wallonie picarde

Wallonie picarde

Bernissart – Opération de Développement rural

Compte rendu de la réunion de CLDR du jeudi 08 juin 2023 – 18h30

Perche couverte d'Harchies

Présents :

CLDR :

M^{mes} Marie Debiève, Clotilde Failly, Marina Kelidis, Chantal Papart, Celena Sias, Maud Wattiez.

M^s Pasquale Ciavarella, Olivier Debode, Bernard Delguste, Samuel Desmedt, Michel Dorsimont, Guy Fauville, Armand Feraille, Hadef Nescedine, André Host, Quentin Meunier, Antoine Van Cranenbroeck.

Invité :

M Thierry Dupont.

Commune :

M^{me} Lucile Savignat – Relai communal.

Fondation rurale de Wallonie – Equipe Wallonie picarde :

M^{me} Nathalie Squerens et M Eric Evrard – Agents de Développement.

Excusés :

CLDR :

M^{mes} Vanessa Carreno Fernandez, Florence Jouve, Rosemay Wacheul.

M^s Luigi Farinari, Guillaume Hoslet.

M Reinold Leplat – Directeur du Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

Absents :

M^{me} Linda Morelli, Pauline Paermenier.

M^s Didier Delpomdor, Mathieu Dewulf, David Potenza.



Fondation Rurale de Wallonie
Centre d'Entreprise IDETA
Rue Henri Lemaire, 1
B - 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

Tél: (0)69 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be - www.frw.be

1. Accueil par la Présidente

Maud Wattiez remercie les membres de leur présence et présente Lucile, relai communal de l'opération de développement rural, et Nathalie et Eric, agents de la FRW en charge de l'accompagnement de Bernissart depuis le début de l'opération de Développement rural, en 1999.

Elle explique que le bâtiment accueillant la CLDR était repris comme projet du précédent PCDR et a été financé via Infrasports.

La FRW explique que cela traduit la philosophie du PCDR : établir une série de projets en réponse aux désideratas de la commune et des habitants et trouver, par divers soutiens financiers - ou non (ex : petites actions), les moyens d'y répondre.

Un participant membre de l'ancienne CLDR s'étonne de ne pas figurer sur la feuille de présence. Après explication, il s'avère qu'il pensait être reconduit d'office dans la nouvelle mouture et n'a pas confirmé sa volonté de poursuivre, comme le demandait la procédure ; il sera invité aux réunions et devra poser officiellement sa candidature.

2. Présentation des membres

Les participants sont invités à se présenter mutuellement via une animation ludique. Chaque membre reçoit une image d'un personnage de duo célèbre, doit retrouver son binôme ; les duos ont 5 minutes pour faire connaissance via les questions posées (cfr infra), au terme desquelles ils doivent présenter, lors du tour de table, leur partenaire.

Questions : nom, prénom, village, activité professionnelle, centres d'intérêt, membre d'association, hobbies, loisirs, motivation pour la CLDR.

En synthèse, il ressort que l'entité est bien représentée à travers des membres des différents villages dont certains sont des participants de la première heure à l'opération ; outre les ainés, et hormis les enfants et ados, les différentes générations sont présentes et les profils socioprofessionnels sont variés.

D'autres assemblées y sont représentées via des membres participants à la CCATM ou au CCA. Le monde associatif l'est également comme par exemple Bern Image, la Croix rouge, l'ASBL Patrimoine Iguanodon.

Les centres d'intérêts des membres sont diversifiés et touchent aux disciplines telles que le jardinage, la cuisine, les voyages, le cinéma, le bien être, la photographie, la lecture, le sport, la danse de salon, la sculpture, la peinture, la randonnée nature, ...

Les motivations pour la CLDR sont entre autres, la découverte des villages de l'entité et de leur histoire, la volonté de faire entendre la voix des agriculteurs, l'attention au maintien des paysages et la pérennisation des espaces ruraux, le souhait de travailler sur des thématiques concrètes comme la mobilité douce et la mise en valeur des sentiers, le fait de pouvoir remettre ses avis sur les futurs projets et aménagements.

3. Présentation de l'Opération de Développement rural (ODR)

La FRW expose les grandes lignes du processus à savoir les étapes ayant conduit à la validation du nouveau PCDR, son contenu et les rôles et missions de la CLDR ; les agents signalent que ces éléments sont développés en détail dans le site consacré à l'ODR et à son actualité :

<http://www.developpementruralbernissart.info/>

Une farde reprenant le tableau récapitulatif des projets du PCDR ainsi qu'un résumé du rôle de la CLDR est remise à chaque membre présent.



4. Approbation du compte rendu du 15 mars 2023

Le compte rendu est approuvé

5. Point succinct sur les projets du PCDR – Première convention

La convention faisabilité a été signée le 19/12/2022 par la Ministre Tellier et notifiée le 16 janvier 2023 à la commune ; le mode de passation de marché pour l'auteur de projet a été approuvé en Conseil communal le 28/04/2023.

Au terme de la procédure, lorsque l'auteur aura été désigné par la commune, celle-ci disposera de 24 mois pour atteindre le stade « projet » ; plusieurs étapes intermédiaires seront à franchir, dont la présentation de l'avant-projet à la CLDR.

Ensuite, une convention réalisation sera à conclure, cette fois pour le subventionnement des travaux.

6. Point succinct sur les projets du PCDR – Projets hors convention

Plusieurs fiches du PCDR ont été activées en parallèle de la première convention :

Pâturage sur parcelles communales, espaces tests – site du charbonnage d'Harchies

Ce projet a démarré il y a plus de 2 ans et est le fruit d'une collaboration entre la commune (pose de la clôture, suivi technique), le CPAS (suivi quotidien des moutons) et la Province de Hainaut.

La zone est entretenue par 2 moutons de race rustique afin de maintenir le milieu ouvert, propice pour divers insectes ; pour éviter son reboisement et contrer la renouée du Japon, deux chèvres des fossés ont été placées par la Province ce printemps.

L'idée de ce test est de cerner les contours pratique pour voir si cette approche ne pourrait pas être d'application sur d'autres grandes parcelles communales pour soulager l'entretien par les équipes communales.

Pâturage sur parcelles communales, espaces tests – site des mares du Rivage.

Cet espace humide a été redécouvert suite à un déboisement sous la ligne haute tension effectué par le gestionnaire Elia ; cette opération a provoqué la réapparition d'espèces végétales et animales intéressantes potentiellement menacées par un reboisement naturel progressif.

La commune a accepté la mise à disposition du site, la pose de la clôture a été financée par Elia ; l'accompagnement scientifique est apporté par plusieurs partenaires (Département Nature et Forêts - DNF, Département de l'Etude du milieu naturel et agricole - DEMNA, Parc naturel des Plaines de l'Escaut - PNPE, Contrat de Rivière Haine - CRH) et plusieurs actions de gestions ont été menées par le l'équipe Trans'Vert (projet du GAL des Plaines de l'Escaut) et le CRH avec l'école des Frères de Tournai (section environnement). La Province et le CPAS sont également partenaires : mise à disposition de moutons (et d'ânes, à venir) pour pâtrer la zone et surveillance des animaux par des travailleurs en réinsertion.

Pour la suite, la commune a obtenu une subvention du projet BiodiverCité pour pouvoir reprofilier une des mares ; l'opération se fera cet hiver. A noter que le site étant en zone Natura 2.000, le pâturage doit être suspendu d'octobre à juin.

Budget participatif – verger au chemin de la Nature

Maud Wattiez rappelle la procédure lancée début 2022 avec un appel à projets citoyens pour un budget total de 4000 €. 9 projets avaient été déposés à la commune et finalement deux d'entre eux ont été retenus par le Comité de sélection après une analyse réalisée selon les critères établis dans le



règlement. Après discussion avec les porteurs, les deux projets ont été fusionné en un seul lieu, au Chemin de la Nature.

Ce projet a été porté par un groupe de citoyens emmené par Jacques Dubois dont la ferme est toute proche ; aidé du PNPE plusieurs dizaines d'anciennes variétés d'arbres fruitiers ont été plantés (1^{er} projet) ; le site est complété d'un rucher didactique (2^{ème} projet) et d'un espace où se poser, l'inauguration a eu lieu le 16 avril ; à noter la réalisation d'un panneau d'informations (expliquant la mise à disposition des récoltes pour les citoyens) par les services communaux ; ce modèle sera décliné sur les autres vergers, comme par exemple ceux du quartier du Préau.

Gare de Blaton – appel à projets Tiers Lieux ruraux.

La commune, devenue récemment propriétaire du bâtiment, a répondu à cet appel pour y créer de nouvelles fonctions, en réponse aux demandes exprimées par divers opérateurs communaux, notamment dans le cadre de la coordination sociale ; les contours du projet (ex : espace coworking, point d'info touristique, épicerie éphémère, ...) ont été cernés mais le projet n'a pas été retenu. La commune souhaite donc solliciter le développement rural « classique » pour y créer une maison multiservices ; la CLDR sera associée à la mise à jour de la fiche projet.

Remise en vie du moulin de Blaton

Cet édifice fait l'objet d'un travail interdisciplinaire au sein de l'Université de Mons : la faculté d'architecture a cerné les pathologies du bâtiment et imaginé un scénario de réaménagement, le département énergie la production théorique d'électricité et le génie mécanique le système d'aérogénéatrice ; la faculté d'économie et de commerce à quant à elle conçu des enquêtes pour gauger l'intérêt des producteurs et des clients potentiels pour une filière farine paysanne. La Province de Hainaut et l'ADL se sont chargées de la diffusion via leurs réseaux.

Le travail sur les volets mécaniques et énergie se poursuit cette année académique pour préciser de manière détaillée les dispositifs et réaliser une ébauche de cahier des charges.

Le DR pourrait être sollicité pour la réalisation en tout ou en partie de ce projet repris en priorité 1 (court terme).

Programmation des demandes de subventions en développement rural.

Nathalie rappelle la programmation sur 3 ans débattue lors du rapport annuel 2022 de l'opération ; la séquence établie lors de la dernière CLDR pour solliciter la subvention du DR suit la logique de ce qui a déjà été activé, à savoir :

2023 : L'aménagement de la place Croix (en lien avec la récente inauguration de la Perche)

2024 : La création d'une maison multiservices dans la gare de Blaton

2025 : La remise en vie du moulin de Blaton

Un fait nouveau modifie cependant cet ordre : l'accord récent de financer la rénovation de la rue de Stambruges et de la place Croix via le Plan d'investissement communal. Le DR ne sera donc pas sollicité ; la demande 2023 portera donc sur l'aménagement d'une maison multiservices dans la gare de Blaton.

La FRW rappelle les taux de subventionnement des projets éligibles au Développement rural



Catégorie de projets	Taux de subvention maximum	Montant de l'assiette de subvention
1 - Bâtiments de services - Mobilité douce [1]	80%	850.000 €
2 - Espaces publics dédiés à la convivialité, espaces partagés	80%	500.000 €
3 - Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement	80%	500.000 €
4 - Logement - Energie - Atelier rural – économie	60%	850.000 €
5 - Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autre que ceux concernés par les catégories 2 et 3	60%	500.000 €
6 - Acquisition de terrain bâti	50%	500.000 €
7 - Acquisition de terrain nu	50%	250.000 €
8 - Prestation telle que mentionnée à l'article 12 de l'AEW [2]	80%	250.000 €

Questions, réponses échanges.

Verdissement de quartiers

Un membre regrette le dépérissement de ce qui a été planté à la Résidence des Groseillers et l'état général d'abandon du terrain de pétanque. Il serait disposé à aider à remettre le travail sur le métier. Eric le remercie et rappelle qu'à l'époque de la consultation des habitants sur site (entre les 2 phases de la Covid) un des riverains s'était engagé au suivi de ce qui a été planté – dont l'arrosage ; cela n'a semble-t-il pas été le cas, de plus, les sécheresses successives ont eu raison des jeunes plans de petits fruitiers. Pour le terrain, la volonté à l'époque était de le maintenir pour y jouer de nouveau. La FRW et la responsable du PCS feront l'état des lieux des différents sites pour éventuellement réajuster ; si cela devait se prolonger par des interventions participatives soutenues par la commune, il sera proposé d'établir une charte mentionnant qui s'engage à faire quoi et qu'elles sont les personnes du collectif et de la commune à avertir en cas de problème.

La gestion des espaces verts et des sentiers

Il est regretté une forme de laissé aller de l'entretien. Eric rappelle qu'il n'est plus autorisé pour les communes d'employer des produits phyto pour l'entretien des leurs espaces ; la nature gagne donc terrain et la question à se poser est comment soulager la gestion de certains espaces ne nécessitant peut-être pas forcément des passages réguliers ; la gestion modulée des espaces verts est une fiche du PCDR mais qui, hormis les tests de pâturage évoqués, n'est pas encore activée. Certains membres de la CLDR sont disposés à s'investir et proposent qu'un groupe de citoyens soit constitué pour intervenir ponctuellement sur les sentiers. Une action pourrait être notamment proposée lors de la semaine des sentiers qui a lieu en octobre (<https://www.tousapied.be/nos-projets/la-semaine-des-sentiers/>).

7. Divers

Aucun point n'est relevé.

Au terme de la réunion, le verre de clôture est offert par la Présidente



Le Secrétaire,

La Présidente

Fondation Rurale de Wallonie

Maud Wattiez,
Echevine du Développement rural.





Fondation Rurale
de Wallonie

Wallonie picarde

Wallonie picarde

Bernissart – Opération de Développement rural

Compte rendu de la réunion de CLDR du jeudi 21 septembre 2023 –
18h30

Office de Tourisme de Bernissart

Présents :

CLDR :

Delguste Bernard, Dorsimont Michel, Farinari Luigi, Fauville Guy, Hadef Nescedine, Hoslet Guillaume, Host André, Jouve Florence, Kelidis Marina, Meunier Quentin, Papart Chantal, Van Cranenbroeck Antoine, Wattiez Maud.

Invité :

M Thierry Dupont.

Commune :

Mme Lucile Savignat – Relais communal.

Fondation rurale de Wallonie – Équipe Wallonie picarde :

Mme Nathalie Squerens et M Eric Evrard – Agents de Développement.

Excusés :

CLDR :

Debièvre Marie, Sias Célena

Invités :

Reinold Leplat – Directeur du Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

Absents :

Carreno Fernandez Vanessa, Ciavarella Pasquale, Debode Olivier, Delpomdor Didier, Desmedt Samuel, Dewulf Mathieu, Fally Clotilde, Feraille Armand, Morelli Linda, Paermentier Pauline, Potenza David.



Fondation Rurale de Wallonie
Centre d'Entreprise IDETA
Rue Henri Lemaire, 1
B - 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

Tél: (0)69 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be - www.frw.be

1. Accueil par la Présidente.

Maud Wattiez remercie les membres de leur présence et rappelle l'ordre du jour de la réunion.

2. Approbation du compte rendu du 08 juin 2023.

Le compte rendu est approuvé.

La question de l'absence récurrente des certains membres est posée.

La FRW signale que les membres excusés sont pris en considération comme marquant un intérêt pour l'opération ; par contre les non excusés, selon le règlement d'ordre intérieur de la CLDR, peuvent être invités, après 3 absences consécutives, à confirmer leur adhésion à la CLDR.

3. Maison multiservice (gare de Blaton) : réflexion sur son aménagement (actualisation de la fiche projet).

Le contexte est rappelé par la Présidente, le but est d'anticiper une future demande de subvention, un éventuel appel à projet ; il s'agit donc de compiler les idées offrant la possibilité de réaliser dans l'ancienne gare des activités, des demandes non rencontrées ailleurs.

Plusieurs pistes ont été évoquées lors du dépôt de dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projet « Tiers lieux ruraux » (non retenu par l'autorité wallonne). Parmi celles-ci des hubs acoustiques pour permettre le télétravail, des distributeurs de denrées alimentaires et/ou de produits locaux, un point d'info tourisme, une boîte à livres, des points de recharges pour trottinettes électriques (cfr annexe). Actuellement, une partie du bâtiment est occupé par le service « Berni repasse » qui souhaiterait disposer d'un peu plus d'espace pour le stockage des mannes à linge.

Plusieurs pistes sont émises par la CLDR : agrandissement de Berni Repasse, atelier repaire café, point poste colis, distributeur de produits traiteurs et de pains.

Une réserve est émise quant à un risque de concurrence avec les commerces existants et les salles privées accueillant des activités associatives ; il en ressort la nécessité d'aller vers ceux-ci via, par exemple, une enquête. Elle viserait à identifier les concurrences mais aussi les activités susceptibles d'être développées sur le site de la gare ; ce type de démarche pouvant être du ressort de l'ADL, la FRW la contactera pour une éventuelle collaboration. Le projet de questionnaire pourrait être soumis et amendé par la CLDR.

La question d'éventuelles recettes communales, liées par exemple à la mise à disposition de postes de télétravail est posée. La FRW explique que cela ressort de décisions de l'autorité communale.

Un membre demande pourquoi avoir fait basculer dans l'ordre de priorité ce projet par rapport à celui d'aménagement de la place Croix d'Harchies ; la réponse est dans l'opportunité offerte de lancer celui-ci plus rapidement via le Plan d'Investissement Communal en le raccrochant aux travaux qui seront menés sur la rue de Stambruges.

4. Mobilité douce – sentiers : proposition d'une action participative dans le cadre de la semaine des sentiers.

Cette semaine qui se déroule du 9 au 15 octobre (voir le site : <https://www.tousapied.be/nos-projets/la-semaine-des-sentiers/>) serait l'opportunité de travailler concrètement sur le réseau de mobilité active. Il s'avère que le cœur de Ville-Pommereuil présente un réseau en site propre assez remarquable et qu'il pourrait être totalement opérationnel moyennant l'intervention sur deux tronçons ; si l'action était proposée et moyennant l'accord du collège, elle pourrait être menée en association avec l'école pour que les enfants se réapproprient ces sentiers ; l'ATL pourrait être un partenaire pour le volet animation. Cela remettrait également un coup de projecteur sur le circuit du Croncq Clocher dont l'édition remonte à une vingtaine d'années. Plusieurs membres de la CLDR estiment que cette



intervention aura un impact éphémère faute d'utilisation après coup et considèrent qu'il n'appartient pas au citoyen de se substituer aux équipes communales en charge de l'entretien des sentiers. La FRW rappelle que le GT sentiers était demandeur et signale qu'actuellement la donne est différente puisque l'équipe Trans'Vert du PNPE pourrait venir en appui technique pour les travaux lourds sur les arbustes.

Vu l'échéance courte pour l'édition d'octobre et le manque de volontaires, il est proposé de demander une intervention de l'équipe Trans'Vert et/ou de la commune en premier lieu et de voir ensuite quelles interventions ou animations pourraient être proposées plus tard (au printemps ?) avec les citoyens pour la mise en valeur de ces sentiers. Quelqu'un propose qu'une marche Adeps soit organisée pour faire connaître ces sentiers.

Les personnes éventuellement intéressées sont invitées à se manifester auprès de la FRW.

5. Point sur les projets du PCDR.

Projet en convention Développement rural :

Rénover et valoriser l'espace Kamara à Bernissart : maison de village et logements

La FRW signale que le Bureau ATIPIK a été désigné par le Collège communal et que la Tutelle a marqué son accord sur cette désignation, la prochaine étape sera la présentation de l'avant-projet à la CLDR.

Autres projets du PCDR :

L'activation de plusieurs fiches du PCDR s'est poursuivie :

Pâturage sur parcelles communales, espaces tests – site du charbonnage d'Harchies.

Une visite des lieux des partenaires de la Province et du CPAS a confirmé l'intérêt de cette gestion en termes de diversité de végétation. En principe, des chèvres poitevines (autre race rustique) seront placées cette année pour poursuivre la gestion des reprises de renouée et de ligneux.

Pâturage sur parcelles communales, espaces tests – site des mares du Rivage.

Le pâturage s'est poursuivi cette saison avec le retour des moutons Soays et la venue de deux ânes prêtés par le Centre Provincial des Métiers du Cheval ; ceux-ci ont consommé les ligneux tels que les jeunes saules mais aussi les ronces.

Comme évoqué, la subvention BiodiverCité permettra l'intervention d'un engin pour reprofilier une des mares ; l'opération se fera les 27 et 28 septembre.

Remise en vie du moulin de Blaton

Le travail sur les volets mécaniques et énergie s'est terminé, les dimensionnements mécaniques et électriques sont connus. Il n'y a pas à ce jour de prolongements universitaires prévus par l'UMons pour l'année académique 2023-2024.

Mise en vie de la perche couverte (Projet du 1^{er} PCDR)

Celle-ci a été ouverte dans le cadre des journées du patrimoine qui furent l'occasion pour les archers de St Sébastien d'y venir tirer. A noter la collaboration de la Bibliothèque de Blaton puisque 3 matinées de la mémoire seront programmées en 2024 (sujets : la perche couverte, la mine et la seconde guerre mondiale). Une marche découverte sera également proposée au départ de ce monument le vendredi 01 décembre. L'Accueil Temps Libre propose des après-midis jeux de sociétés les mercredis et jeux de rôles les samedis.



6. Divers

Une information du GAL des Plaines de l'Escaut est communiquée :

Dans le cadre du projet « Mobilité », une journée d'échanges sera organisée le jeudi 23 novembre 2023 en guise de clôture du projet, à la gare de Blaton. Les membres des CLDR et CCATM seront notamment invités à y participer, des ateliers par commune seront entre-autres proposés pour évoquer les suites des projets à développer.

Le Secrétaire,

La Présidente

Fondation Rurale de Wallonie

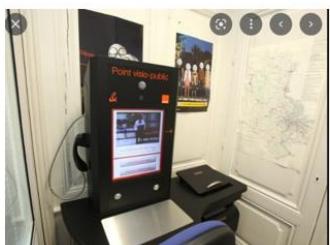
Maud Wattiez,
Echевine du Développement rural.



Annexe

Visio-guichet, borne visio-accueil :

<https://www.lecourriercachois.fr/actualite-21095-la-borne-visio-accueil-de-la-caf-simple-comme-un-coup-de-fil>



<https://www.lecourriercachois.fr/actualite-21095-la-borne-visio-accueil-de-la-caf-simple-comme-un-coup-de-fil>

Cabines acoustiques :

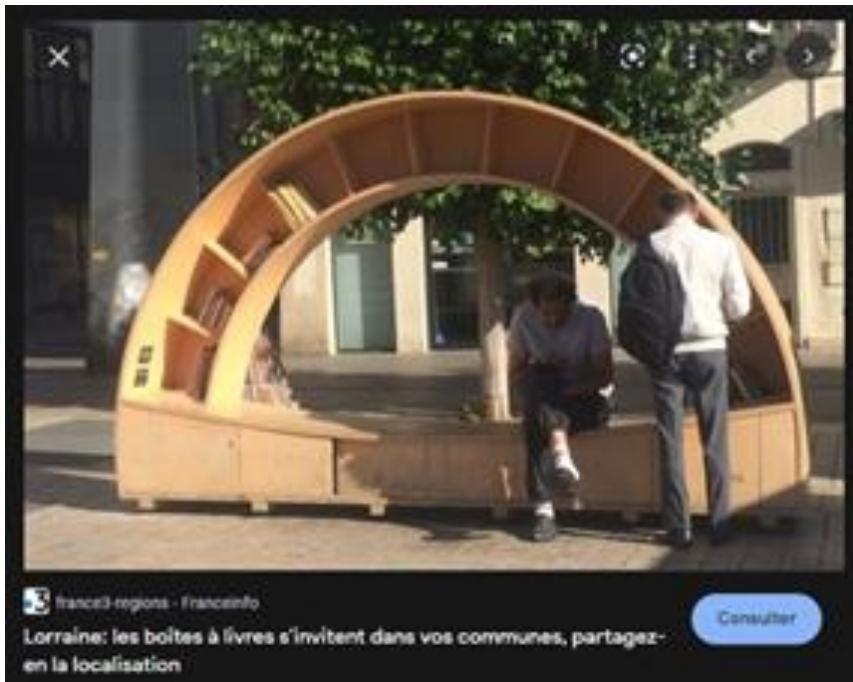
http://www.fesial.be/produits_acoustique_sbs.html?gclid=EA1aIQobChMI0dvTqKHO-gIVGsJ3Ch3u6wWWEAYAiAAEgIIS_D_BwE
https://fr.mute-labs.com/product/cabine-de-reunion?utm_source=google&utm_medium=shopping&utm_campaign=BE_fr_Shopping_eworkaround_PerformanceMax&utm_content=&utm_term=&device=c&gclid=EA1aIQobChMI0dvTqKHO-gIVGsJ3Ch3u6wWWEAYYASABEgJZkPD_BwE



Distributeurs produits frais :



Boîte à livres



Monte-charge à trappe

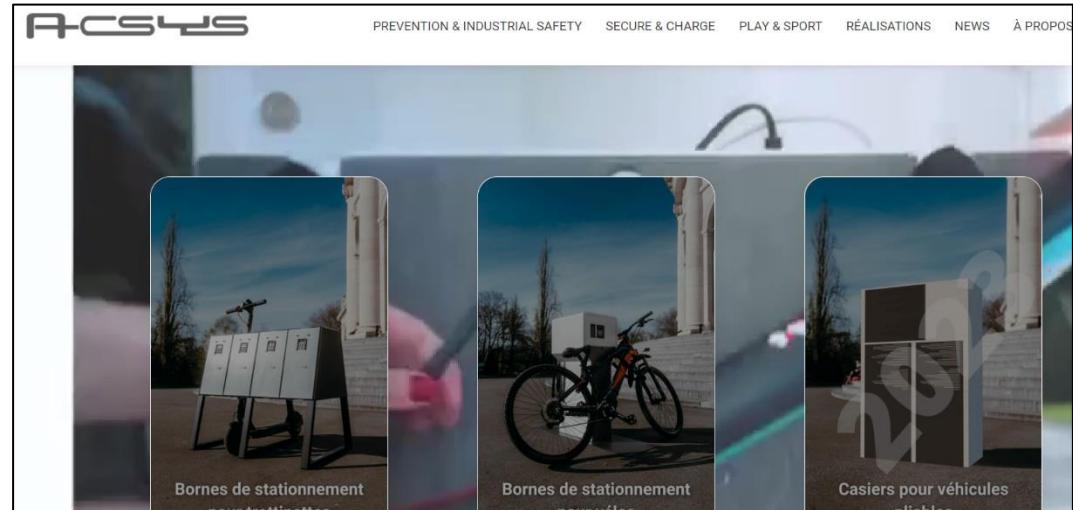
https://www.aesyliften.be/fr/?gclid=EA1alQobChM1v-TYrpXO-gIVRajVCh3cggTJEAYAyAAEgJzUPD_BwE

<https://www.prix-travaux-m2.com/prix-monte-chARGE.php>



Systèmes de recharge 2 roues électriques :

https://a-csys.be/bornes-de-recharge/?gclid=EAIAIQobChMItfaU3avO-gIVQwOLCh0V3gQmEAAYASAAEglzr_D_BwE



<https://www.normequip.com/6991-armoire-vestiaire-avec-prise-electrique.html>

THURMETAL
Armoire vestiaire avec prise électrique

Armoire vestiaire avec prise électrique, peut-être utilisée comme penderie avec raccordement électrique ou comme borne de recharge pour trottinettes électriques. Convient uniquement aux trottinettes électriques pliables, largeur maximum de 42 cm, profondeur maximum de 45 cm. 2 compartiments avec chacun 2 prises de 230V.

2 compartiments de 30 cm de largeur, équipement par compartiment :

- 1 porte battante en tôle pleine
- 1 rayon à chapeau
- 1 tringle porte-habits avec 3 crochets
- 1 fixation velcro sur la paroi arrière
- 1 rampe d'accès

[Voir le descriptif complet](#)

Modèle:

1 736,00 € HT
Réf. 606932 - Poids unit. : 62 kg
✓ Livré par notre fournisseur

- +

[Ajouter au panier](#)

Pour de grandes quantités ou un projet personnel
[DEVIS](#)

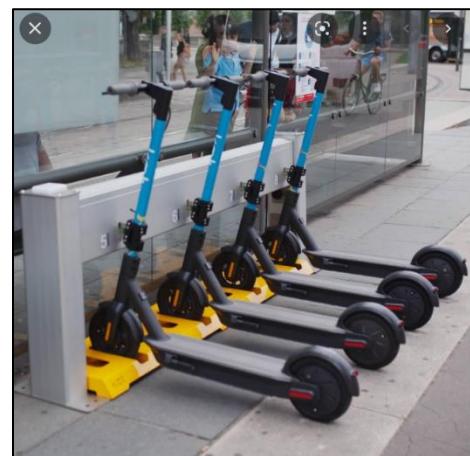
PARK'N'CHARGE TROTTY

Adaptée à l'usage intérieur et extérieur, cette station de parking trottinette permet de sécuriser et charger sa trottinette électrique.

Ce parking trottinette est modulable et compatible à 100% avec tous les modèles de trottinettes électriques du marché.

Chaque parking possède :

- un keypad électronique
- une porte individuelle
- un casier de rangement
- connectivité (comporte 3 prises USB dont une USB C)



Box vélos sécurisés verrouillage digital (GSM)

<https://www.wolters-mabeg.be//producten/overkappingen/protect-box>



Coût estimé de votre projet (maximum 10 000 € / projet).

Prix reçus de Monsieur Driianne de la société belge Wolters-Mabeg

micheldriianne@wolters-mabeg.eu - 0473/56.41.46 - 081/56.04.41

<https://www.wolters-mabeg.be/fr/produits/abris/protect-box>

3 Protect box	5142,50€
Transport/gruttagé	1210€
Verrou airkey pour 3 portes	2359€
Total	8711,50€

<https://www.evva.com/be-fr/produits/systemes-de-fermeture-et-controles-d-acces-electroniques/airkey/>





Fondation Rurale
de Wallonie

Wallonie picarde

Wallonie picarde

Bernissart – Opération de Développement rural

Compte rendu de la réunion de CLDR du mardi 24 octobre 2023 – 18h30

Salle des fêtes la Kamara - Bernissart

Présents :

CLDR :

Ciavarella Pasquale, Delguste Bernard, Dorsimont Michel, Fally Clothilde, Farinari Luigi, Hadef Nescedine, Host André, Kelidis Marina, Meunier Quentin, Wattiez Maud.

Invités :

Reinold Leplat – Directeur du Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

Jean-Pierre Renard et Grégory Desmet – Bureau d'architecture Atipik – Auteur de projet.

Associations :

Daniel Deneubourg – Les Potes âgés du Préau.

Pascal Eeckhout – Royal Vélo Club Bernissart.

Clara Gerin, Claudine Faidherbe, Renata Marella et Daniel Vanden Broeck – ASBL Deux Cœurs d'Artist Show.

Pascal Hennebert – Evasion Séniors Blaton.

Pierre Housen et Jonas Jacques – Cercles géologique du Hainaut.

Bernard Olivier – Hussards d'Harchies.

Marie Christine Ponthieu et Maria Puleo – Artisamis.

Luc Vancauwenberghe – Tir à l'arc Saint-Sébastien.

Commune :

Mme Lucile Savignat – Relais communal.

Fondation rurale de Wallonie – Équipe Wallonie picarde :

Mme Nathalie Squerens et M Eric Evrard – Agents de Développement.

Excusés :

CLDR :

Debiève Marie, Desmedt Samuel, Fauville Guy, Hoslet Guillaume, Jouve Florence, Papart Chantal, Sias Célena

Absents :

Carreno Fernandez Vanessa, Debode Olivier, Delpomdor Didier, Dewulf Mathieu, Feraille Armand, Morelli Linda, Paermentier Pauline, Potenza David, Van Cranenbroeck Antoine.



Fondation Rurale de Wallonie
Centre d'Entreprise IDETA
Rue Henri Lemaire, 1
B - 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

Tél: (0)69 87 10 90
wallonie.picarde@frw.be - www.frw.be

1. Accueil par la Présidente.

Maud Wattiez remercie les personnes présentes et rappelle que cette réunion de CLDR est élargie aux associations qui ont été invitées afin de donner leur avis sur l'avant-projet de rénovation de la salle des fêtes le Kamara en Maison de Village et logements.

2. Rénovation et valorisation de l'espace Kamara à Bernissart en maison de village et logements- présentation de l'avant-projet par le bureau Atipik.

Jean-Pierre Renuard, aidé de son collaborateur Grégory Desmet, présente l'avant-projet sur base d'une projection devant l'assemblée :

- Les grands principes de la rénovation : conservation de la façade avant du bâtiment dont la structure est bonne ; démolition des annexes permettant d'ouvrir l'espace vers la rue de Valencienne ; agrandissement de la salle des fêtes et diminution de la hauteur sous plafond ; aménagement de l'espace extérieur en terrasse, zone de stationnement pour les véhicules PMR, vélo et zone de déchargement pour les services liés à la salle (traiteurs, brasseurs, ...) ; aménagement de deux logements (un appartement 1 chambre et un appartement en duplex 3 chambres aux étages).
- Les accès et la circulation dans les différentes parties : l'accès principal pour la grande salle et l'espace polyvalent au rez-de-chaussée se fait par la rue de Valenciennes (espace commun d'accueil avec vestiaire, entrées grande salle et salle polyvalente, sanitaires et espace de stockage) ; l'accès aux logements est prévu par la rue Grande ainsi qu'un accès séparé pour le local technique lié aux appartements.
- La grande salle : plusieurs fonctions possibles (repas/banquets, réceptions, exposition, spectacles, ...) ; bar en communication avec la salle ; cuisine de réchauffement ; réserve et local de stockage.
- La petite salle polyvalente : espace de réunion, conférence ou exposition avec bar ; kitchenette avec point d'eau.
- Les logements : accès au rez-de-chaussée avec espace commun et escalier ; hall commun et appartement 1 chambre au 1^{er} étage ; appartement 3 chambres avec living et cuisine au 1^{er} étage et chambres et salles-de-bains au 2^{ème} étage ; les deux appartements sont équipés de terrasses.

Tour de table – remarques et questions :

- Le président de la société de tir à l'arc Saint-Sébastien approuve le projet mais se demande comment leur matériel pourrait être stocké car un espace assez grand est nécessaire, ou si un autre arrangement pourrait être trouvé.
Cette question devra être discutée avec les responsables communaux.
- Un membre demande si le choix du gaz comme mode de chauffage est judicieux car il serait interdit dans quelques années.
Jean-Pierre Renuard explique que c'est le mazout qui sera interdit et pas le gaz ; de plus, pour une salle de cette taille, une pompe à chaleur n'est pas rentable sur le long terme, même avec le placement de panneaux photovoltaïques ; le gaz reste donc la meilleure solution actuellement mais cette option sera encore discutée avec des spécialistes pour préciser le choix.
- D'autres questions sont posées à propos du chauffage : solution mixte pompe à chaleur/chaudière au gaz ? possibilité de scinder la salle (tentures, panneaux, ...) pour ne pas devoir chauffer tout le volume ?
L'auteur de projet explique que plus on complique les systèmes, plus cela engendre des problèmes de fonctionnement et d'usage par les occupants : d'où l'intérêt de proposer une seule solution simple, d'autant plus que les coûts sont ainsi réduits tant à l'investissement que dans l'usage futur. Quant aux cloisons amovibles, elles sont très coûteuses et difficiles à manipuler (cf pour la Maison rurale de Blaton).



- Plusieurs personnes demandent ce qu'il en est pour le stationnement autour de la salle.
Jean-Pierre Renuard signale que c'est une situation de fait : la capacité de la salle n'étant pas modifiée, c'est au niveau communal que ce problème doit être posé. Certaines solutions ont été évoquées comme la possibilité de stationner sur le parking de la moyenne surface proche du bâtiment, sous réserve d'un accord à trouver avec la commune.
- Un participant propose la solution d'un parking sur le toit du bâtiment.
Cette proposition est impossible à réaliser car cela impliquerait la construction d'une rampe d'accès d'environ 100 mètres de long.
- Une personne propose de prendre en compte tous les petits espaces de stationnement disponibles non loin de la salle et de créer ainsi un réseau qui ne pénalisera pas les riverains lors des activités dans la Maison de Village.
- L'accès pour les personnes à mobilité réduite est-il prévu ? Qu'en est-il du déchargement de matériel pour la salle ?
Oui, une rampe d'accès qui relie les places de stationnement PMR à l'entrée principale du bâtiment en longeant la terrasse extérieure est bien prévue. Celle-ci peut être utilisée également pour les vélos (une zone de stationnement pour vélos étant prévue près de l'entrée). Pour le matériel, une zone de chargement/déchargement est possible par la terrasse où la haie a été remplacée par une grille amovible permettant de laisser un accès tout en sécurisant cet espace.
- Concernant l'acoustique, qu'est-il prévu ? Qu'en est-il de l'utilisation de verre acoustique pour les baies vitrées ?
Toutes les parois et le plafond de la salle seront isolés par la pose de blocs de béton cellulaire et un revêtement acoustique sera prévu. Le verre acoustique est généralement utilisé pour isoler du bruit extérieur mais l'étude d'une solution de même type peut être faite dans le projet.
- Quelles sont les dates prévues pour le début et la fin des travaux, et quel est le coût du projet ?
Le budget total estimé est de 1 700 000 €.
Concernant le délai de début des travaux, cela pourrait être dans les 3 ans mais la période précise dépendra de l'avancée des étapes administratives liées aux subsides du Développement rural.
- Certains occupants actuels de la salle demandent quels équipements sont prévus pour la cuisine et si des frigos seront installés.
La surface de la cuisine est d'environ 30 m² et elle sera équipée uniquement pour du réchauffement, si non, cela implique des contraintes au niveau sécurité et hygiène ainsi qu'une augmentation des coûts. Une réserve est prévue, mais pas les frigos car c'est considéré comme du mobilier (à ajouter dans le budget communal avec les tables et chaises).
- Les Artisamis auraient besoin d'un espace de stockage pour leur matériel : quelle place est-elle disponible ? Des cimaises sont-elles prévues dans la salle ?
Jean-Pierre Renuard demande où leur matériel est entreposé actuellement : l'association dispose d'un petit local dans l'ancienne maison communale de Blaton.
Un local avec des armoires fermées à clé est prévu dans les espaces communs du Kamara, comme pour la perche couverte, mais pas pour stocker du gros matériel. Ces éléments seront à discuter avec la commune.
Au sujet des cimaises, comme ce sont des éléments muraux fixes, elles peuvent être incluses dans le projet.
De manière générale, une discussion doit avoir lieu avec les futurs occupants pour organiser au mieux les espaces de stockage.
- Plusieurs personnes soulignent la qualité du projet et apprécient particulièrement la transformation de la salle des fêtes qui sera un très bel outil pour le développement de diverses activités à Bernissart.



- Un membre de la CLDR demande quelles sont les taux d'occupation actuel et prévisionnel, et ce qui justifie le choix du système de chauffage au gaz plutôt que la pompe à chaleur. Quelle est la différence entre ce projet et la Maison rurale de Blaton qui se trouve à 3km ?
L'auteur de projet rappelle que le choix du système de chauffage sera précisé mais que vu l'activité habituelle de ce type de salle, la pompe à chaleur n'est pas recommandée vu le peu de retour sur investissement.
Par rapport à la Maison rurale qui a une vocation plus culturelle, la Maison de Village du Kamara restera une salle destinée à des banquets et des activités plus populaires.
- Une personne constate que le seul café encore existant à Bernissart va disparaître avec ce projet.

Sur base de ces éléments échangés, Atipik adaptera certains points de l'avant-projet qui va suivre sont parcours administratif. La prochaine étape sera la demande d'avis du SPW – Direction du Développement rural, pouvoir subsidiant, sur cet avant-projet.

La réunion élargie aux associations est clôturée et la CLDR poursuit l'examen de l'ordre du jour.

3. Approbation du compte rendu du 21 septembre 2023.

Quelques corrections sont apportées, notamment dans la liste des présents et absents. Le compte rendu est approuvé par les membres de la CLDR présents.

4. Point sur l'état d'avancement des projets du PCDR.

Les dernières avancées des projets en cours sont passées en revue :

- Mares du Rivage à Harchies : le recrusement de mares, subsidié par l'appel à projets « BiodiverCité » a été réalisé fin septembre. Il a permis de constater une alimentation naturelle du niveau d'eau, ce qui va dans le sens de la durabilité du projet.
- Pour la Perche couverte, diverses activités s'y déroulent actuellement : outre l'ouverture lors des Journées du Patrimoine en septembre, avec des démonstrations de tir à la verticale et à l'horizontal, des jeux de société les mercredi après-midi et des jeux de rôle les samedis sont organisés par l'Accueil Temps libre (ATL). La Bibliothèque de Blaton propose également des ateliers et cafés mémoire à certaines dates. Les informations sont reprises dans le dernier bulletin communal et sur le site Internet communal. D'autre part, la commune continue à prospection pour les occupations sportives.

Questions/réactions :

- Un circuit de visite passant par les mares du Rivage pourrait être proposé afin de lier la découverte du patrimoine et de la nature.
- Un membre suggère de faire restaurer la chapelle Notre Dame des 7 douleurs située à la rue du Rivage (il rappelle notamment qu'un groupe de citoyens s'était proposé, il y a 5 ans, pour réaliser le travail gratuitement mais que la commune avait refusé l'intervention). Eric Evrard explique que des démarches ont été faites par la commune auprès de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) mais que les exigences étaient trop contraignantes pour pouvoir bénéficier de subsides. Maud Wattiez rappelle qu'un prochain budget participatif sera accessible aux citoyens qui peuvent proposer ce genre de projet.
- Divers éléments patrimoniaux peuvent être mis en avant autour des mares du Rivage. Il est proposé de réaliser une visite avec la CLDR au printemps afin de visualiser les sites et de poursuivre le projet.

5. Divers

- Une information du GAL des Plaines de l'Escaut est rappelée :



Dans le cadre du projet « Mobilité », une demi-journée d'échanges sera organisée le jeudi 23 novembre 2023 pour la clôture du projet. Celle-ci se déroulera à l'Administration communale d'Antoing.

Le programme précis sera communiqué très prochainement et les membres des CLDR et CCATM seront invité personnellement.

- La question de l'avenir du Musée de la Mine est posée.

Maud Wattiez explique qu'une donation des collections à la commune est en cours mais que l'inventaire des pièces est seulement en train d'être réalisé (relevé photographique) : tout cela doit passer par un notaire et cela va encore prendre du temps.

Le problème de nombre très élevés d'objets est soulevé : beaucoup d'éléments ne sont pas directement liés à la mine (notamment, la collection de porcelaines) et un tri devrait être fait. La suggestion d'un déménagement vers le bâtiment communal situé en face du musée est faite : cela permettrait de donner plus d'espace à une scénographie et le bâtiment actuel pourrait être occupé par le Service Travaux pour du stockage de matériel.

Un groupe de réflexion avec les personnes intéressées peut être mis du pied afin d'anticiper la valorisation du musée.

Le Secrétaire,

La Présidente

Fondation Rurale de Wallonie

Maud Wattiez,
Echiveine du Développement rural.



Annexe

